

# Lexique des termes génériques et administratifs

## Université Laval

Ce lexique est un outil d'aide à la simplification du langage destiné aux nouveaux membres de la communauté étudiante de l'Université Laval. Cette initiative a été lancée dans le but de simplifier l'intégration des nouvelles personnes étudiantes ayant peu ou pas d'expérience avec le système universitaire nord-américain, en particulier québécois, ou qui n'ont jamais étudié à l'Université Laval.

## Détails sur le lexique

Le lexique comprend des mots et expressions propres (1) au système universitaire nord-américain, (2) au système scolaire québécois, (3) à l'Université Laval (4) et, dans certains cas, à la culture et à la langue québécoise de manière plus générale.

## Mots et expressions du lexique

Les mots et expressions présentés dans ce lexique proviennent en majorité du site Web de l'Université Laval et font tous partie du vocabulaire générique et administratif propre à l'Université Laval ainsi qu'au Québec de manière plus élargie.

## Remarques sur le fonctionnement du lexique

### Définitions et équivalences

Les définitions de termes ou expressions sont généralement précédées par des équivalences (ex. : *monPortail* = *Portail étudiant*). Les définitions et les équivalences sont présentées en caractères romains, exception faite des mots en langue étrangère, placés en italique.

Lorsqu'un terme ou une expression comporte plusieurs sens, chaque sens est identifié par un numéro surligné d'une trame grise (ex. : La définition d'Année préparatoire comporte deux sens, identifiés par les numéros 1 et 2).

### Reformulations ou précisions

Les reformulations ou précisions suivent les définitions de termes ou expressions. Elles sont identifiées au moyen d'une flèche (→). Ces clarifications permettent notamment de lier certaines définitions à d'autres termes ou expressions complémentaires, mais non équivalents.

### Exemples

Lorsque cela est nécessaire, des exemples ont été ajoutés à la toute fin de l'article, soit après la définition d'un terme ou d'une expression, soit, le cas échéant, après les reformulations ou précisions. Présentés en caractères italiques, ces exemples permettent de mettre en contexte le terme ou l'expression, et proviennent le plus souvent du site Web de l'Université Laval.

## Renvois d'article à article

Lorsque des équivalences ou des termes et expressions complémentaires sont cités dans un article, ils sont signalés en gris, puis soulignés en caractères romains, comme un [hyperlien](#). Il s'agit de liens cliquables menant à d'autres articles du lexique et facilitant la circulation dans le document.

## Sigles et acronymes

Les sigles et acronymes sont signalés comme équivalences, en caractères romains, au début de l'article. Une liste des [Sigles et acronymes](#) est disponible à la fin du lexique.

## Emprunts et citations

Les emprunts au site Web de l'Université Laval ont été signalés entre guillemets, comme suit : « Université Laval, 2024a », incluant un [hyperlien](#) vers la référence citée. Notons que, par souci de précision, l'hyperlien est différent pour chaque renvoi ; chaque citation se trouvant sur des pages différentes du site Web.

Toute autre référence à des documents produits par l'Université Laval ou par d'autres établissements d'enseignement est clairement identifiée et accompagnée d'un hyperlien lorsque possible. Une liste des [Références](#) figure à la fin du lexique.

## Exemple d'un article du lexique

Cet exemple détaille les différentes parties d'un article du lexique.

Chaque entrée comprend le terme en rouge et son genre.	→ <b>Année préparatoire</b> nom fém.
Équivalent et liens vers d'autres définitions du lexique.	→ Mise à niveau. Voir <a href="#">Cours compensateur</a> . <a href="#">Scolarité préparatoire</a>
Définitions dont les différents sens sont signalés par des catégories distinctes.	→ 1 Scolarité permettant aux détentrices et détenteurs d'un diplôme préuniversitaire non québécois (totalisant 12 années de scolarité) d'acquérir le même nombre d'années de scolarité que les étudiantes et étudiants québécois, soit 13 années de scolarité. 2 Scolarité permettant aux détentrices et détenteurs d'un diplôme préuniversitaire québécois de réaliser les cours préalables manquants pour l' <a href="#">admission</a> à un programme universitaire. La durée du programme universitaire pourrait être prolongée par cette scolarité préparatoire.
La flèche indique les précisions supplémentaires.	→ Condition pour la poursuite des études dans un programme donné ; la formation antérieure est insuffisante dans certaines matières ; les résultats attendus à l' <a href="#">admission</a> ont été jugés trop faibles.
Des exemples (caractères italiques) peuvent avoir été ajoutés à la fin d'un article pour illustrer le contexte d'utilisation d'un terme ou d'une expression.	→ ex. : « <i>Vous êtes détentrice ou détenteur d'un diplôme préuniversitaire totalisant 12 années de scolarité ? Vous pouvez faire une demande d'<a href="#">admission</a> à l'Université Laval dans un programme non contingenté et être admis avec une scolarité préparatoire</i> » ( <a href="#">Université Laval, 2024a</a> ).

*Abrégé des remarques sur le fonctionnement du lexique*

## Sources d'inspiration

Le présent lexique s'inspire de plusieurs sources documentaires. Il emprunte notamment sa forme au *Lexique administratif* du ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, établi sous l'autorité du Comité d'orientation pour la simplification du langage administratif (2004). Il a également été influencé par l'*Outil d'aide à la simplification de textes*, un document de travail produit par le Groupe Rédiger (2024).

Le lexique des termes génériques et administratifs de l'Université Laval est issu du projet de hub initié par le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes de l'Université Laval (VREAE), en collaboration avec le Centre d'appui à la réussite (CAR) et le Groupe Rédiger de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH).

# A

## Admission

nom fém.

Ensemble des procédures permettant à une candidate ou un candidat de voir son dossier analysé pour un programme d'études universitaires donné. S'ensuit une réponse d'admissibilité ou de refus.

- Lorsqu'une candidature est retenue, la personne candidate recevra une proposition d'admission. Elle devra dès lors accepter la proposition d'admission avant d'effectuer son [Inscription](#) au cours.
- L'analyse du dossier de candidature déterminera également si la personne étudiante doit réaliser une [Scolarité préparatoire](#).

ex. : « Vous avez trouvé le programme qui vous convient ? Préparez maintenant votre dossier de candidature afin de déposer votre demande d'admission » ([Université Laval, 2024a](#)).

## Aide financière aux études

nom fém.

- 1 Toute forme d'aide financière (prêt, bourse, etc.) permettant à un étudiant de financer ses études. Le Bureau des bourses et de l'aide financière de l'Université Laval (BBAF) « informe les étudiantes et étudiants sur les différentes formes d'aide financière disponibles et les accompagne dans la recherche de financement » ([BBAF, 2016](#)).
- 2 Programme d'[aide financière aux études du gouvernement du Québec](#) (AFÉ). Ce programme offre une aide financière sous forme de prêts ou de bourses, selon le dossier de la personne étudiante.
  - Les critères d'admissibilité aux différentes formes de financement varient et peuvent comprendre, selon les cas, le salaire de la personne étudiante, le salaire des parents, le salaire de la conjointe ou du conjoint, le nombre d'enfants à charge, le niveau d'étude, le programme, etc.

## Année préparatoire

nom fém.

Mise à niveau. Voir [Cours compensateur](#). [Scolarité préparatoire](#)

- 1 Scolarité permettant aux détentrices et détenteurs d'un diplôme préuniversitaire non québécois (totalisant 12 années de scolarité) d'acquérir le même nombre d'années de scolarité que les étudiantes et étudiants québécois, soit 13 années de scolarité.
- 2 Scolarité permettant aux détentrices et détenteurs d'un diplôme préuniversitaire québécois de réaliser les cours préalables manquants pour l'[admission](#) à un programme universitaire. La durée du programme universitaire pourrait être prolongée par cette scolarité préparatoire.
  - Condition pour la poursuite des études dans un programme donné; la formation antérieure est insuffisante dans certaines matières; les résultats attendus à l'[admission](#) ont été jugés trop faibles.

ex. : « Vous êtes détentrice ou détenteur d'un diplôme préuniversitaire totalisant 12 années de scolarité ? Vous pouvez faire une demande d'[admission](#) à l'Université Laval dans un programme non contingenté et être admis avec une scolarité préparatoire » ([Université Laval, 2024a](#)).

## Asynchrone (cours)

nom masc.

Voir [Cours asynchrone ou synchrone](#).

## Attestation d'études universitaires

nom fém.

Document officiel confirmant l'obtention d'un diplôme universitaire.

→ L'attestation d'études universitaires prend la forme d'une lettre écrite en version papier ou en version électronique. Elle est notamment décernée à la personne étudiante ayant réalisé un [Microprogramme](#), mais elle peut être exigée par un employeur en lieu et place du diplôme universitaire.

## Attestation d'inscription

nom fém.

→ L'attestation d'inscription prend la forme d'une lettre écrite en version papier ou en version électronique. Elle est notamment décernée à la personne étudiante pour confirmer une inscription à l'Université Laval. L'attestation d'inscription peut être exigée selon plusieurs contextes, notamment pour obtenir le [Laissez-passer universitaire \(LPU\)](#) pour compléter des documents d'immigration ou encore pour l'[Aide financière aux études \(AFÉ\)](#), entre autres.

# B

## Baccalauréat

nom masc.

Premier niveau d'études universitaires ([premier cycle](#)) dans le système scolaire nord-américain ([Université Laval, 2024a](#)).

→ D'une durée de 3 ans à temps complet (soit environ 90 crédits) pour un programme régulier, le baccalauréat mène au grade de bachelier (grade de bachelier : B.Sc. ou B.A.).

## Baccalauréat disciplinaire

nom masc.

Programme d'études universitaires de [premier cycle](#) qui porte sur un domaine du savoir ([Université Laval, 2024a](#)).

→ La durée moyenne du baccalauréat disciplinaire à temps complet est de 3 à 4 ans.

## Baccalauréat multidisciplinaire

nom masc.

Programme d'études de premier cycle flexible qui permet aux personnes étudiantes de combiner des cours de différentes disciplines pour créer un parcours académique personnalisé, adapté à leurs intérêts et objectifs professionnels.

→ Le baccalauréat multidisciplinaire mène à l'obtention du diplôme de premier cycle (grade de bachelier).

## Bibliothèque

nom fém.

Établissement ou espace dédié à la collecte, à la préservation, à l'organisation et à la mise à disposition de ressources d'information, telles que des livres, des périodiques, des documents audiovisuels, des manuscrits, et des ressources numériques.

→ La Bibliothèque de l'Université Laval se trouve au pavillon Jean-Charles-Bonenfant, situé au 2345, allée des Bibliothèques, à Québec. Elle occupe également un espace dans le pavillon Alexandre-Vachon, situé au 1045, avenue de la Médecine, à Québec. Notons que l'ensemble des ressources papier est distribué dans ces deux pavillons selon les disciplines.

## Bourse d'études

nom fém.

Subvention. Aide financière qui n'exige pas de remboursement.

→ Généralement fondées sur le mérite, les bourses d'études peuvent également être attribuées sur la base d'autres critères : besoins financiers, habiletés sportives, implications parascolaires, etc.

## Bourse de réussite

nom fém.

Aide financière attribuée aux étudiantes et étudiants en fonction de leurs performances académiques exceptionnelles.

→ Il existe de nombreuses bourses de réussite ; elles varient selon les disciplines. Voir également les autres options de financement (Bourse d'études et Aide financière aux études).

## C

### Calendrier des événements

nom masc.

Programme présentant les différentes activités officielles (culturelles, sportives, sociales, etc.) offertes sur le campus.

→ Ce calendrier ne présente pas les dates importantes liées aux études. Pour le détail concernant les périodes d'examen, les limites de modifications de cours, etc., voir le Calendrier universitaire.

## Calendrier universitaire

nom masc.

Calendrier comportant toutes les dates importantes pour la Session universitaire, incluant les périodes d'examens, les limites de modifications de cours avec ou sans remboursement et les semaines de lecture.

- Le calendrier universitaire est disponible notamment sur monPortail.
- Les évaluations peuvent avoir lieu en dehors des périodes d'examen suggérées par l'Université Laval. Pour tous les détails sur les évaluations d'un cours, il est important de consulter le Plan de cours fourni au début de la session universitaire.

## Capsule

nom masc.

Dossier étudiant Capsule.

Environnement numérique en libre-service de l'Université Laval permettant aux membres de la communauté étudiante de suivre leur dossier d'Admission, de mettre à jour leurs renseignements personnels, de consulter leur dossier étudiant (relevé de notes, rapport de Cheminement) et leur dossier financier (facture des Droits d'admission et des Droits de scolarité, état de compte, formulaires fiscaux).

- Le dossier étudiant Capsule sera progressivement transféré vers l'environnement numérique monPortail. Il demeure actif jusqu'à la migration complète des informations.

## Cégep

Collège d'enseignement général et professionnel.

Établissements d'enseignement public où est dispensé le premier niveau de l'enseignement supérieur (préuniversitaire) au Québec (Canada).

## Centre d'aide aux étudiants

nom masc.

Le Centre d'aide aux étudiants (CAÉ) propose des conférences, des ateliers, des interventions de groupes et des consultations individuelles (Université Laval, 2024a). Ce Centre offre des services de soutien et de consultation à la population étudiante en matière d'orientation, de réussite scolaire, de bien-être psychologique et de situations de handicap.

- Tous les services de consultation et d'évaluation offerts par le CAÉ sont gratuits et confidentiels, que ce soit pour obtenir du soutien spécialisé et des mesures d'accommodements ou pour bénéficier d'une aide en psychologie, en apprentissage et en orientation.
- Le CAÉ propose une trousse d'outils axés sur la réussite et le bien-être des personnes étudiantes dans les sphères de la vie scolaire, sociale et personnelle.

## Certificat

nom masc.

Programme de premier cycle de courte durée qui totalise 30 crédits (ou 10 cours) dans un domaine d'études.

→ Le certificat peut servir de formation complémentaire pour une personne diplômée universitaire, ou de formation d'appoint pour une travailleuse ou un travailleur dont l'emploi exige des compétences supplémentaires.

ex. : *Certificat en marketing.*

## Changement de programme

nom masc.

Passage d'un programme à un autre, d'un cursus précis à un autre.

→ Pour effectuer un changement de programme, une nouvelle demande d'admission doit être déposée et analysée.

## Cheminement

nom masc.

Ensemble des étapes et des cours que l'étudiante ou étudiant doit suivre et compléter pour atteindre les objectifs de son programme d'études et obtenir son diplôme.

→ En cas de doute, les étudiantes et étudiants peuvent consulter l'onglet «Cheminement» dans monPortail. Sous cet onglet, il est possible de consulter les exigences du programme d'études en cours, les historiques des inscriptions ainsi que les rapports de cheminement.

## Choix de cours

nom masc.

Inscription aux cours.

Étape où l'étudiante ou étudiant doit effectuer son choix de cours et d'activités de formation pour la Session universitaire à venir.

→ Pour les personnes nouvellement admises dans un programme d'études, l'étape du choix de cours advient après avoir accepté l'offre d'Admission.

## Connaissance du français

nom fém.

Exigence de l'Université Laval pour la diplomation.

→ La majorité des programmes de l'Université Laval sont donnés en français. Si le niveau de maîtrise de la langue française est insuffisant, il est possible d'intégrer le cheminement en immersion française ou de commencer un programme d'études par une Scolarité préparatoire axée sur l'apprentissage du français.

## Cote de rendement universitaire (CRU)

nom fém.

Voir [Cote Laval](#).

## Cote de rendement au collégial

nom fem.

Cote permettant de mesurer le rendement scolaire d'une personne dans un contexte où les étudiantes et étudiants suivent des cours distincts et sont évalués par des professeures et professeurs différents dans des groupes aux caractéristiques variables.

→ Les universités se servent de la cote R pour analyser les candidatures, notamment lorsqu'un programme est contingenté, ou comme seuil minimal d'admission à certains programmes. Cette cote assure une plus grande équité dans le traitement des demandes d'admission à l'université.

## Cote Laval

nom fém.

[Cote de rendement universitaire \(CRU\)](#).

Cote calculée pour les études réalisées à l'Université Laval. La CRU évalue les études universitaires et prend en compte les résultats obtenus dans tous les programmes de [premier cycle](#) ([baccalauréat](#), [certificat](#), ou équivalent). Pour de plus amples explications, voir [Université Laval, 2024a](#).

→ Les cours de deuxième et de troisième cycles ne sont pas considérés dans le calcul de la CRU, de même que les cours de [Cycle d'études](#) ([Cours compensateur](#)).

## Cote R

nom fém.

Voir [Cote de rendement au collégial](#).

## Cours à distance

nom masc.

Cours en ligne. *e-learning* (apprentissage en ligne).

Programmes éducatifs offerts via Internet, permettant aux étudiantes et étudiants d'apprendre et de compléter des cours sans être physiquement présents dans une salle de classe traditionnelle.

→ Les formules d'enseignement à l'Université Laval sont variées. Des cours en ligne peuvent être offerts en formule [asynchrone](#) ou [synchrone](#), [hybride](#) ou [comodale](#).

## Cours à option

nom masc.

Cours faisant partie d'une liste de cours prédéterminés laissant place à un choix de la part de la personne étudiante, et qui contribue à l'atteinte des objectifs du [programme](#) et à la diplomation.

→ Les cours optionnels offrent une flexibilité dans le parcours et permettent aux étudiantes et étudiants de personnaliser leur formation en fonction de leurs champs d'intérêt et de leurs objectifs.

## Cours au choix

nom masc.

Cours que la personne étudiante peut choisir parmi l'ensemble des cours de même cycle offerts par l'Université pour lesquels il n'y a pas de restrictions d'inscription.

→ Les formules d'enseignement à l'Université Laval sont variées. Des cours en ligne peuvent être offerts en formule asynchrone ou synchrone, hybride ou comodale.

## Cours asynchrone ou synchrone

nom masc.

Cours en ligne. Cours à distance.

Formule d'enseignement en ligne qui permet de suivre un cours à distance en direct (synchrone) ou en différé (asynchrone).

→ L'objectif est d'accorder un maximum de flexibilité pour suivre et réussir les cours en toutes circonstances.

## Cours comodal

nom masc.

Formule qui offre simultanément des enseignements en présence et en classe virtuelle synchrone (en direct).

→ En général, la personne étudiante peut choisir la formule qui lui convient le mieux pour chaque séance. Dans certains cas, l'étudiante ou étudiant doit choisir sa formule d'enseignement au premier cours, et ce, pour toute la durée de la session.

## Cours compensateur

nom masc.

Cours de niveau préuniversitaire destiné aux étudiantes et étudiants qui ne remplissent pas les conditions d'admission à un programme universitaire en enseignement régulier, ou pour combler certaines lacunes dans leur formation.

→ Dans certains cas, l'étudiante ou étudiant devra effectuer une année préparatoire. Voir également scolarité préparatoire.

## Cours concomitant

nom masc.

Cours dont certains éléments du contenu sont si étroitement liés au contenu d'un autre cours que l'atteinte des objectifs de ce dernier est subordonnée à la poursuite des objectifs du cours concomitant ; il doit donc nécessairement être suivi en même temps.

## Cours contributoire

nom masc.

Cours qui participe à l'atteinte des objectifs d'un programme et qui figure dans l'une ou l'autre des listes d'activités requises par les exigences de diplomation (cours obligatoire ou à option).

## Cours en présence

nom masc.

Formule d'enseignement qui permet de suivre des cours dans une salle de classe ou dans un auditorium en présence des autres personnes étudiantes et de la personne responsable du cours.

## Cours hybride

nom masc.

Cours en présence et à distance (en ligne).

Formule d'enseignement composée, en proportion variable, de séances en présence et de séances à distance (en ligne).

→ Le nombre de séances en présence est réduit par rapport à la formule traditionnelle d'enseignement. Les cours à distance peuvent avoir lieu en formule asynchrone ou synchrone.

## Cours intercycle

nom masc.

Cours pouvant contribuer à des programmes de deuxième et de troisième cycles, dont les objectifs et les modes d'évaluation sont propres au cycle visé.

## Cours multicycle

nom masc.

Cours de premier cycle, dont les objectifs et les modes d'évaluation sont propres à ce cycle, jumelé à un cours de deuxième cycle.

## Cours non contributoire

nom masc.

Cours qui n'entre pas dans la composition du programme de la personne étudiante et ne contribue pas aux exigences de diplomation, mais qui est néanmoins pris en considération dans le calcul des moyennes de session et de cycle.

## Cours obligatoire

nom masc.

Cours considéré comme étant essentiel à l'atteinte des objectifs d'un programme, ou de l'une de ses composantes, et qui doit nécessairement être réussi pour satisfaire aux exigences de diplomation.

## Crédit

nom masc.

Crédit d'études. Crédit de recherche.

- 1 Unité permettant d'évaluer la charge de travail requise pour atteindre les objectifs particuliers d'un cours (crédit d'études).
  - 2 Pour les programmes de maîtrise et de doctorat, unité permettant d'évaluer la charge de travail requise pour atteindre les objectifs particuliers de la recherche et de la rédaction (crédit de recherche).
- «Un cours universitaire correspond généralement à 3 crédits, et 1 crédit représente environ 45 heures de travail [...]. Les heures de travail peuvent prendre la forme d'étude individuelle ou de présence en classe, en laboratoire, en atelier ou en stage» (Université Laval, 2024).
- L'étudiante ou étudiant en période de recherche ou de rédaction du mémoire ou de la thèse (maîtrise et doctorat) doit nécessairement s'inscrire à des crédits de recherche s'il souhaite conserver son statut à temps complet. Si la personne étudiante a atteint la limite de crédits de recherche autorisée, il est possible de s'inscrire à des crédits supplémentaires pour la « poursuite de la recherche » (variable selon la discipline).

ex. 1 : Pour obtenir un diplôme de baccalauréat en administration des affaires, la personne étudiante doit avoir obtenu 90 crédits au total, soit une moyenne de 3 années d'études à temps complet (la durée des études peut varier).

ex. 2 : Pour obtenir un diplôme de doctorat en études littéraires, la personne étudiante doit avoir obtenu 90 crédits au total, soit 21 crédits d'études (séminaires et cours) et 69 crédits de recherche.

## Cycle d'études

nom masc.

Cycle universitaire. Cycle d'enseignement. Cycle préuniversitaire.

- 1 Au Québec, parcours d'études secondaire, collégiale ou universitaire défini par un cursus et des activités d'apprentissage (programme) dont la fin est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme, d'une attestation d'études ou d'un certificat.
  - 2 À l'Université Laval, parcours d'études supérieures constitué par un ensemble de cours et d'activités de formation, de perfectionnement et de recherche, dont la durée varie selon le cycle et le programme. Chaque grade est attesté par la délivrance d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise, doctorat) qui permet d'accéder au cycle suivant.
  - 3 Programme d'études universitaires menant à l'obtention d'un certificat, d'un diplôme d'études supérieures spécialisées ou d'un grade universitaire.
- « Le système universitaire québécois comporte trois cycles d'études, sanctionnés par cinq diplômes. La durée des études varie selon le cycle et le programme choisi » (Université Laval, 2024a). Les trois cycles d'études sont les suivants : le premier cycle (certificat et baccalauréat), le deuxième cycle (diplôme d'études supérieures spécialisées et maîtrise) et le troisième cycle (doctorat). Il existe également un cycle préuniversitaire (cégep, diplôme d'études collégiales, DEC).

ex. : Le baccalauréat est un programme d'études de premier cycle menant au grade de bachelier.

→ Il existe des programmes de doctorat dits de « premier cycle » à l'Université Laval. Il s'agit de programmes de formation professionnelle dans une discipline médicale et préparant la personne étudiante à la pratique d'un métier lié à la santé (médecine, médecine dentaire, pharmacie, par exemple).

ex. 1 : *Le doctorat de premier cycle en médecine mène au grade de Medicinæ Doctor (M. D.). Il s'agit de la première étape du parcours universitaire pour devenir médecin généraliste ou spécialiste.*

## D

### Dépôt direct

nom masc.

Virement bancaire.

Procédure électronique permettant le transfert automatique (planifié ou immédiat) de fonds d'un compte bancaire à un autre.

→ Le dépôt direct est généralement utilisé pour le paiement de salaires, les remboursements (de services ou de prestations) et autres transactions courantes. Il s'agit d'un mode de paiement numérique, sécurisé et rapide.

ex. : « *L'Université Laval vous offre la possibilité de déposer votre bourse ou tout autre paiement directement dans votre compte bancaire canadien* » (Vice-rectorat à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines, 2024).

### Délai prescrit

nom masc.

Période déterminée durant laquelle une action doit être effectuée.

→ Au-delà de la limite de temps autorisée, l'action ne peut plus être réalisée et peut entraîner certaines conséquences.

ex. : « *Chaque session, l'étudiante ou l'étudiant peut modifier son choix d'activités de formation si sa demande est enregistrée dans les délais prescrits* » (Règlement des études, 2024, art. 3.35). *Si un cours est annulé avant la date fixée par l'établissement d'enseignement, les frais de scolarité correspondants peuvent être remboursés. Passée cette date limite, bien que l'annulation reste possible, aucun remboursement ne sera effectué.*

## Délai prévu

nom masc.

Période spécifiée par l'établissement d'enseignement durant laquelle une action peut être réalisée.

→ Contrairement aux délais prescrits, les délais prévus par l'établissement peuvent être dépassés, entraînant néanmoins des conséquences.

ex. : Le plan de collaboration est un « document utilisé pour assurer la progression de l'étudiante ou de l'étudiant selon les délais prévus dans le cadre d'une formation à la recherche à la maîtrise ou au doctorat » (Règlement des études, 2024, p.10). Le délai prévu pour la réalisation d'un programme de maîtrise en études littéraires est fixé à 2 ans, mais il est possible de poursuivre ce programme au-delà de 2 ans. Les conséquences d'une telle prolongation sont (1) l'augmentation de la durée des études, et (2) le paiement de plus de droit de scolarité que ce qui était initialement prévu.

## Diplôme de premier cycle

nom masc.

Voir également Cycle d'études.

Certification obtenue à l'issue du premier cycle d'études universitaires. Le diplôme de premier cycle atteste la maîtrise des connaissances et des compétences dans un domaine d'études spécifique.

→ À l'Université Laval, le diplôme de premier cycle est décerné aux personnes ayant complété avec succès un programme de baccalauréat ou un programme de certificat.

## Diplôme de deuxième cycle

nom masc.

Voir également Cycle d'études.

Au Québec, diplôme d'études supérieures obtenu après un baccalauréat (diplôme de premier cycle). Il peut s'agir d'une maîtrise ou d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).

## Diplôme de troisième cycle

nom masc.

Voir également Cycle d'études.

Diplôme d'études supérieures qui suit un baccalauréat (premier cycle) et une maîtrise (deuxième cycle). Il conduit généralement au grade académique de docteur (Ph.D.) Le troisième cycle est axé sur la recherche et la production de connaissances originales, culminant généralement dans la rédaction et la soutenance d'une thèse.

## Diplôme d'études supérieures spécialisées

nom masc.

DESS.

Diplôme de deuxième cycle permettant « d'acquérir une expertise particulière dans un domaine précis et de préparer [la candidate ou le candidat] à la vie professionnelle » (Université Laval, 2024a).

→ La durée moyenne pour compléter un DESS (délai prévu) est évaluée à 1 an à temps complet.

## Direction de recherche

nom fem.

Professeure ou professeur de l'Université compétent dans le domaine visé par une formation à la recherche et responsable de l'encadrement de la personne étudiante à la maîtrise recherche ou au doctorat.

→ La personne étudiante inscrite à la maîtrise recherche ou au doctorat doit avoir fait approuver le choix de sa directrice ou de son directeur de recherche selon l'échéance prévue dans la description de son programme.

## Doctorat

nom masc.

*Philosophiæ Doctor* (Ph. D.). Tout autre grade de docteur dans un domaine du savoir.

Diplôme de troisième cycle et plus haut niveau de certification du système universitaire québécois, obtenu après plusieurs années de recherche et de formation spécialisée.

→ Le doctorat de troisième cycle est un diplôme d'une durée minimale de 4 ans à temps complet.

→ Il est essentiel pour la personne étudiante au doctorat de mettre en place un plan de collaboration avec sa direction de recherche, assurant ainsi l'organisation et la progression de la recherche.

## Droits d'admission

nom masc.

Frais liés à l'ouverture, l'analyse et le traitement du dossier d'admission de la candidate ou du candidat.

→ Les frais d'admission ne sont pas un équivalent des droits de scolarité qui concernent plutôt les frais d'inscription (l'inscription correspond à l'étape suivant l'acceptation d'une candidature dans un programme).

## Droit d'établissement

nom masc.

Droit pour tout citoyen ou résident permanent du Canada de vivre et de travailler dans n'importe quelle province ou territoire du pays.

→ La personne résidente doit fournir l'originale ou une copie certifiée conforme de la fiche relative au droit d'établissement comme preuve de résidence permanente au Canada, notamment dans le cadre de certains concours de Bourse d'études.

## Droits de scolarité

nom masc.

Droits d'inscription.

Droits facturés par un établissement d'enseignement lors de l'Inscription d'une personne étudiante. Ces droits couvrent tous les frais liés au parcours scolaire (cours suivis, bulletin, relevé de notes, etc.) à l'exception des droits d'admission.

→ Les droits de scolarité représentent les frais à payer à un établissement d'enseignement pour obtenir le statut d'étudiante ou d'étudiant. Il est possible que des droits supplémentaires soient exigés, le cas échéant, en lien avec l'application de certaines dispositions du régime scolaire.

## E

### Études à temps complet

nom fém.

Statut octroyé à une personne étudiante inscrite à 12 crédits ou plus par session universitaire.

→ La majorité des cours étant de 3 crédits, une session à temps complet dans un programme régulier équivaut en moyenne à 4 cours. Cette moyenne peut varier : voir la description officielle des cours pour tous les détails.

→ Pour les programmes de maîtrise et de doctorat, il existe des crédits de recherche qui permettent de conserver un statut à temps complet lors des trimestres de recherche et de rédaction. Il est important de s'informer auprès de son programme pour connaître les détails concernant le cheminement en recherche.

→ Notons que les étudiantes et étudiants internationaux doivent obligatoirement poursuivre leurs études à temps complet aux trimestres d'automne et d'hiver (minimum de 12 crédits).

### Études à temps partiel

nom fém.

Statut octroyé à une personne étudiante inscrite à moins de 12 crédits par session universitaire.

→ La majorité des cours étant de 3 crédits, une session à temps partiel dans un programme régulier équivaut en moyenne à moins de 4 cours. Cette moyenne peut varier : voir la description officielle des cours pour tous les détails.

## Études libres

nom fém.

Programme flexible permettant de suivre des cours de cycle d'études préuniversitaires (cours compensateurs), ou universitaires (premier, deuxième ou troisième cycle) «sans entreprendre un programme d'études» menant à une diplomation (Université Laval, 2024a). Les études libres permettent d'acquérir des crédits avant l'admission à un programme d'études (crédits pouvant être reconnus à un programme régulier), de préciser ses besoins de formation et de se perfectionner.

→ La personne inscrite en études libres ne postule pas à un diplôme universitaire et les notes obtenues pour les cours suivis ne contribuent pas au calcul de la Cote Laval. Il est possible de s'inscrire en études libres, avec un statut régulier ou un statut d'auditeur.

## Étudiant libre

nom masc.

Études libres.

Étudiante ou étudiant admis aux études libres et pouvant s'inscrire à des cours avec un statut régulier ou un statut auditeur.

→ La personne inscrite en études libres ne postule pas à un diplôme universitaire, elle ne peut pas suivre plus de 15 crédits de cours du même programme, et les notes obtenues pour les cours suivis ne contribuent pas au calcul de la Cote Laval.

## Étudiant régulier

nom masc.

Statut régulier.

Étudiante ou étudiant admis à un programme d'études régulier et inscrit à un ou plusieurs cours à temps complet ou à temps partiel.

## F

### Formule asynchrone ou synchrone

nom fém.

Voir Cours asynchrone ou synchrone.

### Frais de scolarité

nom masc.

Voir Droits de scolarité et Droits d'admission.

## G

### Gestion des études

nom fém.

La gestion des études englobe l'ensemble des tâches liées à l'organisation et au suivi du cheminement universitaire d'une étudiante ou d'un étudiant. Cela comprend des activités telles que l'inscription aux cours, la planification des sessions, le respect des exigences du programme, le suivi des résultats scolaires et les démarches pour l'obtention du diplôme.

ex. : « Communiquez avec l'équipe de gestion des études de votre faculté pour obtenir de l'aide ou des réponses à vos questions en lien avec votre programme, vos cours ou votre cheminement. »

### Grade

nom masc.

Titre conféré par l'Université attestant la réussite d'un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat.

## I

### Inscription

nom fém.

Processus par lequel les étudiantes et les étudiants nouvellement admis dans un programme d'études peuvent choisir les cours et les activités de formation pour la prochaine session universitaire.

→ Pour pouvoir s'inscrire aux cours, la personne étudiante doit préalablement avoir été admise à un programme d'études et doit avoir accepté l'offre d'admission.

→ L'inscription aux cours s'effectue depuis l'environnement numérique monPortail.

## L

### Laissez-passer universitaire (LPU)

nom masc.

Le Laissez-passer universitaire (LPU) est un titre de transport en commun exclusif aux étudiantes et aux étudiants à temps complet de l'Université Laval. Il offre un accès illimité aux services réguliers du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société de transport de Lévis (STLévis), incluant les services de la Société des traversiers du Québec (STQ - Québec/Lévis), pour les sessions d'automne et d'hiver.

→ Le coût de la LPU figure parmi les frais institutionnels obligatoires.

## Liste d'attente

nom fém.

Si vous visez un programme contingenté, il se peut que vous soyez inscrit sur une liste d'attente. Vous pourriez éventuellement recevoir une offre d'admission si un autre candidat, déjà admis, se désiste. Dans tous les cas, vous êtes tenu de satisfaire aux exigences d'admission.

## M

### Maîtrise

nom fém.

Maîtrise professionnelle. Maîtrise recherche (avec mémoire).

Diplôme d'études supérieures de deuxième cycle universitaire.

- La durée moyenne pour compléter un programme de maîtrise est d'environ 2 années à temps complet (incluant les trimestres d'été).
- « La maîtrise peut être axée sur la pratique pour acquérir une spécialisation professionnelle ou être centrée sur un projet de recherche menant à la rédaction d'un mémoire » (Université Laval, 2024a).

### Maîtrise professionnelle

nom fém.

Programme d'études universitaires de deuxième cycle axé sur la pratique et visant à développer des aptitudes professionnelles dans un domaine spécifique.

- À la différence de la maîtrise recherche (avec mémoire), la maîtrise professionnelle est composée essentiellement de cours et d'une activité d'intégration supervisée (stage, intervention, etc.). Elle implique, comme pour la maîtrise recherche (avec mémoire), un travail de rédaction pouvant prendre différentes formes selon la discipline (essai ou rapport). Voir le Tableau synthèse du travail de rédaction à la maîtrise professionnelle (FESP, 2024b).

### Maîtrise recherche (avec mémoire)

nom fém.

Programme d'études universitaires de deuxième cycle visant principalement le développement des aptitudes à la recherche ou recherche-crédation. La maîtrise avec mémoire peut éventuellement conduire la personne étudiante à entreprendre un programme de troisième cycle (doctorat).

- Si la maîtrise recherche implique quelques activités de formation (cours et séminaires), elle implique surtout, à la différence de la maîtrise professionnelle, de nombreuses activités de recherche et de rédaction (crédits de recherche).
- Il est essentiel pour la personne étudiante à la maîtrise recherche de mettre en place un plan de collaboration avec sa direction de recherche, assurant ainsi l'organisation et la progression de son projet.

## Microprogramme

nom masc.

« Formation courte de premier ou de deuxième cycle universitaire dans un domaine particulier menant à l'obtention d'une attestation d'études universitaires. Généralement offert à temps partiel, le microprogramme peut être suivi à distance à partir du Québec ou d'un autre pays dans le monde» (Université Laval, 2024a).

## monPortail

nom masc.

Portail étudiant.

Environnement numérique de l'Université Laval « offrant un accès centralisé aux sites des cours » (Université Laval, 2024a).

→ monPortail permet de consulter le calendrier universitaire, les cours à l'horaire, les plans de cours et les résultats d'évaluations. Il s'agit également d'un outil de communication « favorisant les interactions avec le corps enseignant et les autres étudiantes et étudiants » (Université Laval, 2024a).

## O

### Offre d'admission

nom fém.

Voir également admission.

Il existe trois types d'offres d'admission : l'admission conditionnelle, l'admission définitive ou l'admission en scolarité préparatoire.

### Offre d'admission conditionnelle

nom fém.

Voir également admission.

La plupart des offres d'admission sont conditionnelles, ce qui signifie que la personne étudiante doit remplir certaines conditions ou présenter certains documents pour s'inscrire à un programme. Les conditions varient selon le profil de la candidate ou du candidat.

### Offre d'admission définitive

nom fém.

Voir également admission.

Une offre d'admission est jugée définitive si une candidature répond à toutes les exigences particulières d'admission et aux critères de sélection du programme visé, et que toutes les pièces officielles ont été soumises en appui au dossier de candidature.

## Offre d'admission en scolarité préparatoire

nom fém.

Voir également [admission](#).

L'[offre d'admission](#) peut comporter l'exigence d'une [scolarité préparatoire](#), dont la durée peut être d'un an. Cette scolarité s'ajoute à celle du programme d'études.

## P

### Plan de collaboration

nom masc.

Document visant à « établir une organisation de la recherche et des études productive et satisfaisante » à la fois pour la personne étudiante à la [maîtrise recherche \(avec mémoire\)](#) ou au [doctorat](#) et pour sa direction ou codirection de recherche ([FESP, 2024c](#)). Il s'agit d'un « instrument essentiel assurant la progression du [cheminement](#) selon les [délais prévus](#) » ([FESP, 2008](#)).

### Plan de cours

nom masc.

Syllabus.

Document pédagogique, qu'il soit imprimé ou numérique (depuis [monPortail](#)), distribué aux personnes étudiantes lors de la première séance de chaque cours. Le plan de cours présente le programme du cours, ses objectifs, sa structure et le type d'enseignement. S'y trouvent également les dates importantes à retenir pour le cours (évaluations, présentations orales, dépôt des travaux, etc.).

→ Le plan de cours est un « [engagement réciproque](#) » entre les personnes étudiantes et la personne enseignante. Les personnes étudiantes « ont droit, dès le début du cours, de discuter, dans le respect du contenu et des objectifs établis, des conditions d'encadrement et des modes d'évaluation proposés ainsi que de suggérer des modifications au responsable du cours » ([Déclaration des droits des étudiants et des étudiantes à l'Université Laval, 2024, art. 1.2](#)).

### Postdoctorat

nom masc.

Voir [stage postdoctoral](#).

## Programme contingenté

nom masc.

Programme d'études universitaires « pour lequel le nombre de demandes d'admission par les candidates et candidats est supérieur au nombre de places disponibles » (Université Laval, 2024a).

- Les critères de sélection des candidatures varient : la cote de rendement collégial (Cote R), le dossier universitaire et les résultats scolaires des études antérieures peuvent être pris en compte.
- « Certains programmes contingentés ont développé des critères et moyens de sélection particuliers selon les diverses catégories de candidats ». Les entrevues et le statut de la personne candidate (résidente, Premières Nations, Inuits, etc.) comptent parmi ces moyens.

ex. : Le doctorat de premier cycle en médecine est un programme contingenté par décret gouvernemental.

## Programme régulier

nom masc.

Programme d'études universitaires qui se distingue des programmes sur mesure et des études libres, de sorte que la personne étudiante admise dans un programme régulier de premier, deuxième ou troisième cycle peut s'inscrire à temps complet ou à temps partiel.

- À titre d'étudiante ou étudiant dans un programme régulier, il est possible de suivre des cours avec un statut d'auditeur, en plus du statut régulier.

## Programme sur mesure

nom masc.

Programme d'étude personnalisé élaboré pour répondre à des besoins et des intérêts de formation intégrant plusieurs domaines du savoir ou disciplines, dans un cas où l'orientation visée diffère de celle de tout autre programme offert par l'Université Laval.

- Les programmes sur mesure conduisent à l'obtention d'un diplôme ou d'un grade sur mesure. « L'Université Laval peut autoriser un programme sur mesure dans des situations particulières, lorsqu'aucun programme existant ne correspond aux besoins de formation de la personne étudiante » (FESP, 2024a).

ex. : Doctorat sur mesure. Maîtrise sur mesure.

# R

## Reconnaissance des acquis

nom fém.

Modalité permettant à une personne étudiante inscrite d'obtenir la reconnaissance officielle de formations diverses ou d'expériences variées acquises avant ou pendant ses études dans son programme (Université Laval, 2024a).

- La reconnaissance des acquis implique un jugement sur les connaissances, les habiletés et les compétences considérées pertinentes dans le cadre de son programme.

## Refus d'admission

nom masc.

Le Bureau du registraire vous informe du motif de refus à votre demande d'admission. Vous avez alors la possibilité de déposer un autre choix de programme suivant les modalités ci-après :

- La demande ne vise pas un troisième choix dans un programme contingenté ;
- La date limite de dépôt des demandes est encore en vigueur ;
- Vous répondez aux exigences particulières d'admission et aux critères de sélection du nouveau programme choisi ;
- Vous déposez un choix de programme additionnel.

→ Il existe plusieurs motifs de refus : Absence d'un titre d'admission valable ; Manque d'un trop grand nombre de cours préalables ; chances de réussite compromises dans ce programme ; capacité d'accueil limitée ; dossier incomplet ; résultats aux tests d'aptitudes insuffisants ; capacité d'encadrement atteinte ; documents non conformes.

## Résidence

nom fém.

Hébergement. Logement.

- 1 Résidence étudiante ou résidence universitaire. Logement situé sur le campus (ou près du campus), destiné à héberger les étudiantes et étudiants durant leurs études universitaires.
- 2 Résidence touristique. Hébergement hôtelier situé sur le campus (ou près du campus), et destiné à accueillir les personnes étudiantes, les conférencières et conférenciers invités, les professeures et professeurs, et leur famille pour un séjour temporaire.

→ Il existe plusieurs options d'hébergement (voir le Service des résidences de l'Université Laval).

ex. : *La résidence réservée aux femmes du pavillon Agathe-Lacerte « propose 484 chambres individuelles », tandis que la résidence du pavillon Alphonse-Marie-Parent est « mixte et compte 996 chambres individuelles »* (Service des résidences, 2024).

## S

### Scolarité complémentaire

nom fém.

« Scolarité qui permet à une personne étudiante à la maîtrise recherche ou au doctorat de compléter sa formation par des activités qui, bien qu'elles ne figurent pas dans la liste des activités de son programme, sont néanmoins considérées nécessaires à sa formation par la directrice ou le directeur de programme, sur recommandation de la directrice ou du directeur de recherche » (Université Laval, 2024a).

## Scolarité préparatoire

nom fém.

Année préparatoire. Cours compensateur. Mise à niveau.

Période de mise à niveau pour acquérir les connaissances et aptitudes requises pour accéder à la première année d'un programme d'études. L'année préparatoire s'adresse tout particulièrement aux personnes qui ont étudié en dehors du système québécois, ou aux candidats qui requièrent une formation supplémentaire pour satisfaire aux exigences d'admission et de diplomation.

## Service d'accompagnement

nom masc.

Ensemble des services visant à répondre aux besoins particuliers d'une personne. Les services d'accompagnement sont nombreux à l'Université Laval.

## Session universitaire

nom fém.

Trimestre.

Période pendant laquelle les cours et autres activités de formation sont dispensés. Période où les étudiantes et étudiants doivent se rendre en classe, faire leurs examens et participer à toutes les autres activités de formation ou de recherche auxquelles ils se sont inscrits.

- À l'Université Laval, l'année universitaire comprend 3 sessions (automne, hiver et été) d'une durée habituelle de 15 semaines. La session d'automne s'étend de septembre à décembre, celle d'hiver de janvier à avril et celle d'été de mai à août.
- La session d'automne correspond à la première session de l'année universitaire. Généralement, c'est la session qui accueille le plus de nouvelles admissions : les personnes étudiantes débutent le plus souvent leur programme d'études en septembre, mais il n'est pas rare de commencer en janvier.

## Spécimen de chèque

nom masc.

Document délivré par la banque, fournissant les informations bancaires nécessaires pour effectuer ou recevoir des virements ou des paiements électroniques automatiques. Il s'agit d'un chèque annulé volontairement, marqué comme « spécimen » pour éviter toute utilisation frauduleuse. Les informations incluent le numéro de compte, le numéro de transit (succursale), et les coordonnées bancaires.

- Le spécimen de chèque constitue un moyen sécuritaire de fournir ses informations bancaires, car il ne peut pas être encaissé.
- Le format électronique est le plus courant de nos jours (PDF). Il peut être téléchargé depuis le compte client sur le site Web de l'institution financière.

## Stage postdoctoral

nom masc.

Expérience de recherche encadrée par une supervision de recherche qui permet aux titulaires d'un doctorat (Ph. D.) «d'acquérir une expertise complémentaire ou spécialisée dans un domaine de recherche particulier» (Université Laval, 2024a).

## Statut auditeur

nom masc.

Statut qui permet à une personne étudiante de «suivre un cours sans avoir droit à l'évaluation des apprentissages (travaux et examens)» (Université Laval, 2024a). L'autorisation de la personne responsable du cours est nécessaire pour avoir la possibilité de s'inscrire.

- Les crédits rattachés aux cours suivis en auditeur ne sont pas comptabilisés, puisque les évaluations n'ont pas été réalisées. Le choix de suivre des cours en auditeur n'est pas contributoire à la cote Laval et ne peut mener à la diplomation.
- Les droits de scolarité pour l'inscription régulière s'appliquent.

## Statut régulier

nom masc.

Statut permettant à la personne étudiante de suivre un cours «avec l'obligation de réaliser les travaux et examens [donnant] lieu à une évaluation [des] apprentissages» (Université Laval, 2024a).

- Les crédits rattachés aux cours suivis avec le statut régulier sont comptabilisés et les résultats obtenus sont utilisés dans le calcul de la cote Laval.

## Synchrone (cours)

nom masc.

Voir Cours asynchrone ou synchrone.

## Syllabus

nom masc.

Voir Plan de cours.

## Système de notation

nom masc.

Table de concordance des résultats obtenus dans un cours (en pourcentage) vers la notation alphabétique, laquelle comporte plusieurs échelons. La notation lettrée permet de calculer la cote Laval. Voir le document Système de notation situé au verso des pages du relevé de notes étudiant pour tous les détails (Université Laval, s.d.).

- Dans le système de notation de l'Université Laval, la cote 4.33 correspond à une moyenne de A+ dans l'ensemble des cours réguliers contributoires à un programme d'études. La conversion d'un pourcentage en lettre peut varier selon la difficulté d'un cours.

## T

### Temps complet

nom masc.

Temps plein.

Voir Études à temps complet.

### Temps partiel

nom masc.

Voir Études à temps partiel.

### Temps plein

nom masc.

Voir Études à temps complet.

### Trimestre

nom masc.

Voir Session universitaire.

## Sigles et acronymes

AFÉ	Aide financière aux études
B. sc.	Baccalauréat en science
B.A.	Baccalauréat es Art
BBAF	Bureau des bourses et de l'aide financière
CAÉ	Centre d'aide aux étudiants
CAR	Centre d'appui à la réussite
CRC	Cote de rendement collégial
CRU	Cote de rendement universitaire (cote Laval)
DEC	Diplôme d'études collégiales (cégep)
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
FESP	Faculté des études supérieures et postdoctorales
FLSH	Faculté des lettres et des sciences humaines
LPU	Laissez-passer universitaire
M.D.	Medicinæ Doctor
NI	Numéro d'identification à 9 chiffres
Ph.D.	Philosophiæ Doctor
RTC	Réseau de transport de la Capitale
STL	Société de transport de Lévis
STQ	Société des traversiers du Québec
VREAE	Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes

## Références

Bibliothèque de l'Université Laval. (2024). *Bibliothèque de l'Université Laval*. <https://www.bibl.ulaval.ca/>

Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF). (2025). *Bureau des bourses et de l'aide financière*. <https://www.bbaf.ulaval.ca/>

Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP). (2008). *Politique d'encadrement des étudiants à la maîtrise avec mémoire et au doctorat*. Université Laval. [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents\\_officiels/Politiques/Politique\\_encadrement\\_etudiants\\_maitrise\\_memoire\\_et\\_doctorat.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents_officiels/Politiques/Politique_encadrement_etudiants_maitrise_memoire_et_doctorat.pdf)

Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)<sup>1</sup>. (2024a). *Faculté des études supérieures et postdoctorales*. <https://www.fesp.ulaval.ca/>

Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP). (2024b). *Tableau synthèse du travail de rédaction à la maîtrise professionnelle*. Université Laval. [https://www.fesp.ulaval.ca/system/files/public/etudes/tableau\\_synthese\\_du\\_travail\\_de\\_redaction\\_a\\_la\\_maitrise\\_professionnelle.pdf](https://www.fesp.ulaval.ca/system/files/public/etudes/tableau_synthese_du_travail_de_redaction_a_la_maitrise_professionnelle.pdf)

Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP). (2024c). *Plan de collaboration de l'Université Laval pour la maîtrise recherche ou pour le doctorat*. Université Laval. [https://www.fesp.ulaval.ca/system/files/public/memoires-theses/plan\\_de\\_collaboration\\_universite\\_laval\\_maitrise\\_et\\_doctorat.pdf](https://www.fesp.ulaval.ca/system/files/public/memoires-theses/plan_de_collaboration_universite_laval_maitrise_et_doctorat.pdf)

Groupe Rédiger. (2024). *Outil d'aide à la simplification de textes* [document de travail].

Ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, sous l'autorité du Comité d'orientation pour la simplification du langage administratif (COSLA). (2004). *Lexique administratif : un langage clair, ça simplifie la vie !* (troisième édition). Dictionnaires Le Robert. <https://www.modernisation.gouv.fr/files/2023-09/LexiqueAdministratif.pdf>

Services des résidences. (2024). *Chambres et tarifs*. <https://www.residences.ulaval.ca/choisir-les-residences/chambres-et-tarifs>

Université Laval<sup>2</sup>. (2024a). *Université Laval*. <https://www.ulaval.ca/>

Université Laval. (2024b). *Déclaration des droits des étudiants et des étudiantes à l'Université Laval*. [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents\\_officiels/Declarations/Declaration\\_des\\_droits\\_etudiants\\_UL.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents_officiels/Declarations/Declaration_des_droits_etudiants_UL.pdf)

---

<sup>1</sup> Considérant le grand nombre d'URL que les renvois au site Web de la FESP impliquent, et pour limiter la liste de références, les liens vers les différents onglets ne sont pas présentés ici. Notons néanmoins que chaque entrée présentant un hyperlien nommé « FESP (2024a) » renvoie à un onglet accessible depuis ce site Web.

<sup>2</sup> Les renvois au site Web de l'Université Laval sont majoritairement issus des pages *Futurs étudiants* et *Étudiants actuels*. Considérant le grand nombre d'URL que ces renvois impliquent, et pour limiter la liste de références, les liens vers les différents onglets ne sont pas présentés ici. Notons néanmoins que chaque entrée présentant un hyperlien nommé « Université Laval (2024a) » renvoie à un onglet accessible depuis ce site Web.

Université Laval. (s.d.). *Système de notation*. REG-900-RN (09-15).

<https://www.ulaval.ca/sites/default/files/etudiants-actuels/%C3%89tudes/REG-900-RN.pdf>

Vice-rectorat à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines. (2024). *Dépôt de votre bourse ou autre paiement* (VREDIRH-200 [04-22]). Université Laval.

[https://www.rh.ulaval.ca/sites/default/files/fichiers/Nous%20joindre/form\\_depotdirect\\_inter.pdf](https://www.rh.ulaval.ca/sites/default/files/fichiers/Nous%20joindre/form_depotdirect_inter.pdf)

Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes. (2024). *Règlement des études*. Université Laval.

[https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents\\_officiels/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents_officiels/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf)